Une seconde Fête des vignerons

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 16

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-191647

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

suis le plus fier. C'est ma fameuse salle de billard.

Tout le monde comprendrait sa fierté. Cette pièce est tapissée, meublée, ornée avec un goût exquis. Contre les murs, les cadeaux, très nombreux, très luxueux que l'empereur du Maroc a faits au Président de la République ; des cuirs en relief, des peaux de bêtes, des armes, des salles merveilleuses ; un cadre qui évoque les Mille et une Nuits.

— C'est M. Wilson qui a arrangé tout cela ?

— Non, le mérite en revient à mon architecte qui a tout disposé, tout fait clouer sous ses yeux.

Le billard n'est pas au milieu ; il a pour pendant une table de même grandeur, chargée de bronzes exotiques.

Après l'inspection minutieuse, nous revenons dans le vestibule que j'admire encore.

— C'est aux lumières qu'il faut le voir, me dit M. Grévy. Quand tout est allumé, c'est vraiment splendide.

— Vous donnez donc des fêtes ? m'écriai-je étourdiment.

— Des fêtes, non, mais on allume quand il y a du monde.

Et il répéta mélancoliquement :

— Des fêtes, non.

— Vous en donnerez quand les petites-filles que vous aimez tant seront en âge d'être mariées.

— Ah ! oui... alors ! dit le grand-père, dont le regard s'alluma, puis s'attrista soudain.

Le vieillard pensait peut-être aux longues années qui le séparent de ces fêtes.

CHARLES CHINCHOLLE.

Une seconde Fête des Vignerons.

Rira qui voudra, mais nous estimons que si Vevey a été la créatrice de la Fête des Vignerons, si elle en conserve tout le brillant prestige, Lausanne peut en revendiquer un des plus beaux échos.

Quelle animation, que d'applaudissements, quelle joie au quartier de Georgette pendant la série des concerts des 12, 13 et 14 avril ! Et comme toutes les conversations étaient à cette belle partition de M. Hugo de Senger, dont l'audition nous a si grandement, si flatteusement ravivé les délicieux souvenirs laissés par la solennité veveysanne !

Jamais notre petite scène n'avait reçu une pareille masse chorale et un orchestre aussi complet. Le coup d'œil en était vraiment superbe. Dans le fond, la chaîne miroitante des instruments de la *Fanfare lausannoise;* au centre, la vaillante cohorte des membres du *Chœur d'hommes* rangés en demi-cercle sur huit ou dix rangs; tous en frac noir, et correctement cravatés de blanc. De ce centre à l'aspect sévère, s'élevait une harmonie puissante. On sentait là des chanteurs sûrs de leur affaire et chantant pour le plaisir de chanter.

Car ces messieurs nous ont paru jouir du concert autant que les auditeurs; cela se lisait dans leurs yeux, dans leurs figures rayonnantes, dans leur attitude satisfaite, qui semblait dire avant l'attaque : « Le *Chœur d'hommes* va donner ! »

Et il donnait en effet magistralement, témoin le *Cantique suisse*, qui électrisait la salle d'enthousiasme.

Au devant de la scène, les dames aux toilettes ravissantes et dont les tons clairs et variés se détachaient avec bonheur sur le fond sombre du *Chœur d'hommes*. C'était un vrai parterre de fleurs.

Et enfin, au premier plan, M. Herfurth, dominant le tout de sa baguette magique et hautement autorisée. Nous ne sommes qu'un simple profane en matière de musique, mais nous l'avons réellement admiré comme directeur. Il voit tout, il entend tout, il est partout. Tenant pour ainsi dire dans sa main les voix et les instruments, rien ne lui échappe, et nous ne croyons pas qu'il soit possible de mieux diriger l'interprétation d'une œuvre musicale de cette importance, d'en souligner et détailler les nuances avec plus d'art et de délicatesse, d'en faire valoir, en un mot, dans leur vrai caractère, toutes les ressources.

Aussi la couronne donnée à M. Herfurth était-elle cent fois méritée.

Il faudrait faire ici l'éloge de tous les participants à l'exécution de l'œuvre de M. de Senger, remercier comme ils le méritent tous ceux à qui nous devons l'initiative de cette grande fête musicale ; il faudrait pouvoir traduire ici toutes les jouissances qu'elle nous a procurées. Mais en cela, nous ne ferions que répéter, d'une manière tardive et bien pâle, les justes éloges de la presse durant cette semaine.

Néanmoins, merci encore au *Chœur d'hommes* qui s'est voué de cœur et d'âme à l'organisation de ces quatre concerts, et à la réussite desquels il a si largement contribué ; merci aux voix féminines qui ont apporté là leur gracieux concours et donné à l'ensemble un charme et un attrait incontestables.

Merci, à vous, M. de Senger. Vous n'avez pas besoin de nos éloges, nous le savons, car vous aurez trouvé dès l'origine, dans le succès croissant de votre œuvre, la récompense et les justes témoignages de sympathie dus à votre beau talent.

Mais si jamais ces concerts se répètent, soit à Lausanne, soit à Genève, — comme cela est fort probable, — dites à vos admirateurs de vous porter en triomphe sur la scène avec un peu plus de ménagements, et de ne pas casser vos lunettes. Dites à M. l'Abbé, à MM. Currat et Romieux, de modérer un peu leur enthousiasme et leurs forces physiques, et de ne pas vous enlever ainsi de votre siège, au milieu de vos amis, sans dire gare, comme un ravisseur enlève une jeune fille au sein de sa famille.

Ils sont décidément trop forts ces messieurs.

On soulon mènadzi.

On fifârè qu'amâvè s'ein eingozellâ tanquiè que vayè tot veri, passâvè on dzo dévant tsi se n'oncllio qu'avâi distilâ et qu'ein avâi dè la tota bouna. Adon coumeint lo compagnon étâi gaillâ assâiti, démandè 'na gotta à se n'oncllio.

— N'est pas po tè refusâ on petit verro, se lâi repond l'oncllio, kâ l'est bin bouna et la té vu bin férè agottâ ; mâ se t'as sâi, vaut bin dè mî preindrè on verro dè vin, et t'as bin too dè dinsè bâirè pè la pinte dè cllia ratatouille dè gotta, que la mâiti dâo teimps cein n'est què dè la bourtiâ, na pas qu'on verro dè nové est bin dè pe san.

— Oh ! vo ditès bin, onclio, se repond lo soiffeu ; mâ se vu mè soulâ avoué dâo vin, m'ein faut po quatro âo cinq francs, tandi qu'avoué la gotta, po soixanta centimes, y'ein é mon compto.

L'einrossi.

On lulu, on pou simpliet, avâi mariâ 'na gaupa que lo fasâi traci et que ne sè geinâvè pas de lo remâofâ et dè lâi férè vergogne per dévant lo-mondo. On dzo que stu gaillâ étâi z'u dein lo défrou avoué sa pernetta, reincontrè 'na cognessance et lâi contè que l'étâi mariâ et que c'étâi son governémeint qu'étâi quie avoué li. L'autro la guegnè, et coumeint cognessâi lo tabà, vâi binstout que c'étâi 'na crouïe sorciére qu'avâi 'na leinga dè serpeint et qu'ein fasâi vairè dâi grisès à se n'hommo, et fâ à se n'ami tandi que la fenna tracivè dévant :

— Mâ, mon pourro Djan, crayo bin que te t'és laissi eindieusâ ein tè marieint avoué cllia lurena.

L'autro, on bon benet, que ne volliâvè pas que sâi de, lâi repond :

— Oh ! vouaiquie ! n'aré pas |pi étâ eindieusâ se ne m'été pas einrossi.

Conseils du samedi.

Manière de soigner les coupures. — Une coupure légère est promptement guérie, si on la tient à l'abri de l'air et du frottement qui s'opposeraient à la réunion de ses bords. Il faut immédiatement appliquer dessus une petite compresse imbibée d'eau et de vin, et maintenue par un bandage. Si la blessure est profonde, il faut la laisser saigner quelques instants, la presser doucement au besoin, pour faire sortir les caillots. On rapproche ensuite les lèvres de la coupure et on les maintient rapprochées par deux petites compresses posées le long de chaque bord de la plaie et soutenues par plusieurs tours de bandes. On humecte ces compresses avec un peu d'eau et de vin; mais point d'huile, de corps gras, d'eau-de-vie, etc.

* * *

Ecorchures. — Le plus simple remède, et en même temps le plus sûr dans le cas d'écorchures et même de meurtrissures occa-